Existe-t-il un genre catholique ?

Anthony Favier

▶ **To cite this version:**

Anthony Favier. Existe-t-il un genre catholique ?. Existe-t-il un genre catholique ?, Jun 2012, Paris, France. halshs-00728532

HAL Id: halshs-00728532
https://shs.hal.science/halshs-00728532

Submitted on 6 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Existe-t-il un genre catholique ?

Conférence donnée le jeudi 7 juin 2012 au Centre Istina, Paris XIIIe.

La théorie du genre n'existe pas... du moins, c'est le titre d'un entretien que j'ai réalisé pour *Témoignage Chrétien* (n°3483, mars 2012) et qui exprime bien mon opinion actuellement. Opinion qui s'est forgée depuis qu'a éclaté l'année dernière une polémique autour de l'introduction dans le programme de Sciences et Vie de la Terre d'une nouvelle partie intitulée « Masculin/Féminin » ainsi que la parution de nouveaux manuels qui y correspondent. La théorie du genre est plutôt le label péjoratif utilisé par ses détracteurs qui présentent une grande variété de travaux, d'options théoriques, pas toujours concordantes entre elles et de différentes valeurs, sous une étiquette négative et surtout sous l'aspect d'une idéologie.

Aujourd'hui, on parle pourtant du genre comme un concept de sciences sociales assez unanimement employé - le CNRS est en train de créer un Institut du Genre - qui cherche à comprendre et analyser les conséquences sociales de naître homme ou femme. Si j'emploie le terme de genre ici c'est donc dans le sens qui se développe depuis les années 1980 en sciences humaines et sociales, c'est-à-dire un outil critique pour décrire à la fois la construction sociale des identités et des identités sexuelles, mais également des rapports entre les hommes et les femmes, ainsi que leur évolution à travers le temps.

Témoignage Chrétien, n°3483, mars 2012

Cela repose finalement sur une intuition assez ancienne de l'anthropologie : il est difficile de naturaliser le comportement des hommes et des femmes de manière universelle. En ce qui concerne la répartition des activités entre les hommes et les femmes ou la division sexuée des tâches, ce qui vaut dans un groupe social ou religieux, dans une communauté ou dans une autre, à une époque ou à un autre, ne peut être réduit à un modèle unique. Les hommes des îles polynésiennes aiment à se maquiller et porter de belles parures, les femmes aristocrates du XVIIIème dérogeaient à leur féminité si elles allaitaient leurs enfants.

HÉRITIER, Françoise (1996) *Masculin-Féminin, la pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob, p. 22

« La répartition des tâches telle que nous les connaissons dans les sociétés occidentales ne sont pas des phénomènes à valeur universelle générées par une nature biologique [...] Les éléments se recomposent dans les différents groupes sociaux, avec un même « alphabet » symbolique universel, ancré dans cette nature biologique, chaque société élabore des « phrases » culturelles singulières »

Cela veut-il pour autant dire que tout se vaut et qu'il n'y a pas de critères de valeur ? Je crois qu'aujourd'hui nous prenons comme critères importants ceux de l'humanisme et des droits humains : l'égalité, la dignité, la réciprocité et le respect. Ce sont deux fils que je voudrais également tenir dans cet exposé :

- celui, d'une part, d'une lucidité sur le fait que les groupes sociaux, même religieux, changent, que le genre évolue et se recompose,

- celui, d'autre part, d'un attachement à ce critère de valeur qu'est celui de l'égalité et de son essor.

Le catholicisme, me semble-t-il, ne s'abstrait pas en tant que groupe social de deux phénomènes :

- l'évolution et le changement dont la façons dont se pensent et s'organisent en son sein le masculin et le féminin. Il faut contrer l'idée selon laquelle les rapports hommes-femmes ainsi que les attendus autour du masculin et du féminin ont toujours été les mêmes au sein du catholicisme.

- l'aspiration à une plus grande reconnaissance de chacun.e hommes et femmes, avec aujourd'hui le surgissement public de la question des minorités sexuelles en son sein.

Je vous propose ici un court parcours en trois parties à travers des analyses d'historiens et des pièces d'archives pour voir ensemble la variabilité du genre catholique. Je partirai du XIXème siècle, puis nous ferons une halte dans la première moitié du XXème siècle avant de nous arrêter sur le chemin parcouru depuis Vatican II.

I. Le XIX^{ème}, un catholicisme féminin ?`

Pour mener notre enquête, partons d'un document historique, il s'agit de la couverture d'un manuel à l'usage dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne de 1932 :

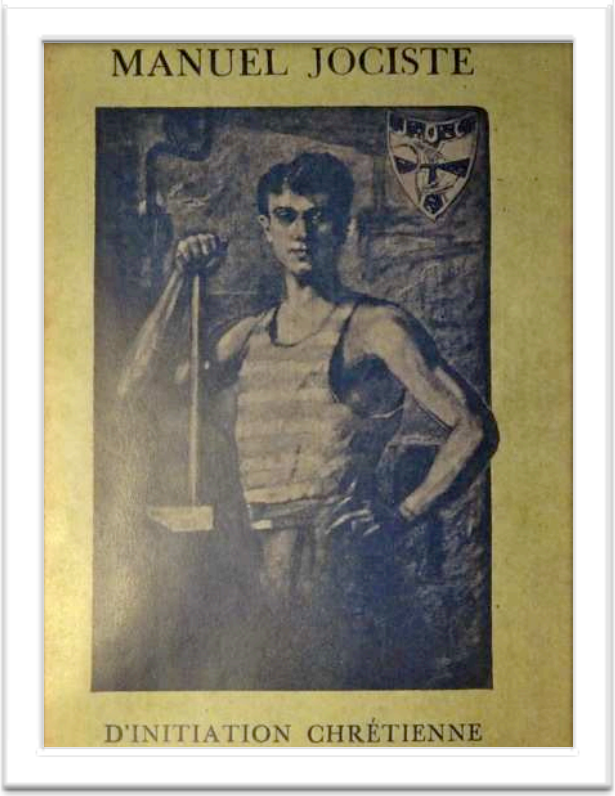

MASURE, Eugène (1932) *Manuel jociste d'initiation chrétienne,* Paris : Librairie de la Jeunesse Ouvrière, 72 p.

À partir des années vingt, les papes inquiets des progrès de ce qu'on appelle la déchristianisation en Europe recomposent différentes initiatives de mouvements de laïcs déjà existantes sous le vocable générique d'Action catholique qui peut être générale, à destination de tou.te.s, ou spécialisée, à destination d'un milieu spécifique (ouvrier, agricole, indépendant, maritime). Parmi les missions confiées alors aux nouveaux mouvements, il y a celle de de renouveler des techniques pastorales un peu endormies depuis le XIX^{ème} siècle et de moins en moins spontanément adoptées au monde moderne comme le chapelet ou, de manière générale, les œuvres de piété, principalement organisée de la dévotion mariale.

Or, ce qui frappe l'historien en se penchant sur cette période de l'entre-deux-guerres, ce sont ses accents mâles et virils. On peut le constater sur l'image. Malgré son visage poupin (la JOC s'adresse aux jeunes apprentis, cela l'explique peut-être), ce sont les signes extérieurs de ce qu'on l'associe culturellement en Occident à la masculinité, voire à la virilité ouvrière, qui sont mis en avant : le torse bombé, le maillot de corps saillant ouvert sur des muscles et des outils lourds à fort capital symbolique puisque qu'il s'agit d'un marteau et d'une enclume.

L'historien Étienne Fouilloux aime à rappeler le changement genré du cadre de la piété de cette époque :

Étienne Fouilloux (1995) « Femmes et catholicisme contemporain », dans *Clio, Femmes, Histoire et société*, n° 2, adresse Internet : http://clio.revues.org/498.

« Le catholicisme français [...] a fourni un gros effort de reconquête des hommes, des milieux populaires français, par le biais principal des mouvements de jeunesse, bientôt relayés par des mouvements d'adultes. Dans cette optique s'est imposée l'urgence d'une religion de plein vent, d'un « christianisme de choc » (Beirnaert 1942), seul capable de les faire revenir dans les églises... et de répondre du même coup aux idéologies accusant le judéo-christianisme d'avoir dévirilisé l'homme. Cette petite révolution copernicienne de la piété replace au coeur de la foi la personne adulte de Jésus-Christ. Elle rejette donc, avec brutalité parfois, des pans entiers de la religiosité du XIXe siècle : dolorisme du culte du Sacré-Coeur ; excès de la dévotion mariale...»

Mais lorsqu'on parle de féminisation de la foi au XIX^{ème} siècle, de quoi parle-t-on exactement ? Avec l'essor progressif des régimes libéraux nés des nombreuses révolutions européennes, force est de constater que l'espace civique et politique devient une très forte prérogative masculine. La pratique religieuse masculine décroche, alors que les confréries et œuvres de piété masculines avaient connu une certaine fortune dans la France d'Ancien Régime. Les femmes semblent vouloir moins abandonner l'exercice publique de leur foi. Face à ce constat bien documenté dans les enquêtes de pratique religieuse, les historiens ont beaucoup réfléchi pour expliquer ce phénomène.

Pour certains, il faut voir dans l'Église catholique un espace social supplétif où s'investissent celles qui sont exclues de la vie civique et souvent de la vie professionnelle ou bien associées principalement à l'espace domestique. Les femmes trouveraient dans le catholicisme les moyens d'action, de reconnaissance, de professionnalisation qu'elles ne peuvent trouver ailleurs dans la société.

L'exemple le plus parlant de cet investissement c'est bien entendu le formidable essor numérique des congrégations religieuses féminines, notamment apostoliques, bien étudié par Claude Langlois. De 10 000 après la Révolution Française, le nombre de religieuses atteint un sommet au début du XX^{ème} siècle avec 130 000 sœurs actives dans les domaines variées des missions ou des multiples secteurs sanitaires et sociaux.

Du « trouble dans le genre », il n'y en a pas vraiment dans ces congrégations. L'image que se donnent les religieuses d'elles-mêmes restent conformes aux valeurs de l'époque : attachement à la pureté et à la virginité des jeunes filles, obéissance aux supérieurs, qui, si aux échelons inférieurs et intermédiaires peuvent être des femmes, sont toujours aux échelons supérieurs des hommes et surtout des clercs, qu'ils soient prêtres ou évêques. Lorsqu'elles sont enseignantes - et c'est bien ce que leur reprocheront les professeures laïques - les religieuses préparent avant tout de bonnes mères qui veilleront sur le caractère chrétien du foyer plus que des femmes instruites et émancipées.

Néanmoins, cet investissement religieux des femmes dans des groupes sociaux attachés à un ordre traditionnel et anti-libéral, dont est globalement porteur le catholicisme alors, est loin d'être inexplicable. De manière générale, le catholicisme de l'après Concile de Trente (1545-1563), le catholicisme de reconquête qui se mobilise contre l'essor du protestantisme, a fini d'accomplir un rapprochement entre la vocation sacerdotale (du prêtre) et la vocation monastique (du moine), rapprochement initié depuis le Moyen-Âge. Mais surtout, le catholicisme tridentin en élevant le niveau d'exigence moral des pasteurs catholiques a élaboré une masculinité que certains ont qualifié d' « abstraite » par opposition à celle plus générale des milieux populaires. Avec la mise en place des séminaires, l'essor des sociétés de prêtres séculiers, la revalorisation spirituelle du célibat sacerdotal, l'écart s'est creusé entre les hommes français et leurs prêtres. Cela a pu se traduire dans certaines régions par l'éveil d'une fronde anticléricale à leur encontre, surtout lorsque les prêtres par le biais des missions et des confessions fréquentes, ont pu être vus comme vouloir s'immiscer dans les rapports inter-personnels et conjugaux. Vous connaissez peut-être l'essai de Jules Michelet de 1881 *Du prêtre, de la femme et la famille* où il brosse un portrait très sombre, dans le goût de l'époque et qu'il faudrait sûrement nuancer historiquement, de la division induite dans les foyers entre les époux à cause du prêtre.

Les sociétés de culture catholique, et particulièrement la France, se sont alors retrouvé structurés par un conflit latent entre la sociabilité traditionnelle des hommes, esprits éclairés et refusant l'exercice public de la religieux, attachés à une certaine bravade et notamment sexuelle, et la sociabilité catholique des femmes et des prêtres, centrée sur les rites et les dévotions liturgiques, ainsi qu'un certain rigorisme moral. Cela n'est pas propre aux sociétés catholiques d'ailleurs, le puritanisme anglo-saxon trouve un soutien puissant chez les femmes. L'alliance sociologique entre des femmes et des prêtres qui se met alors en place n'est pas forcément une aliénation des premières aux seconds. Le pouvoir des prêtres est également le refuge contre l'arbitraire des hommes. Les hommes d'Église luttent ou du moins condamnent explicitement l'alcoolisme et la violence conjugale, les rapports sexuels illégitimes et hors mariages et se font les défenseurs, d'une certaine manière, de l'intégrité physique du corps des jeunes filles.

Philippe Boutry, qui a bien étudié le diocèse du curé d'Ars, l'a bien noté :

> *« Le curé quelles que soient ses qualités humaines et pastorales se trouve inéluctablement en guerre avec ce groupe juvénile, parfois agressif, toujours remuant, sur le bal, sur le cabaret, sur la tenue à l'église, sur la morale sexuelle [...] Le curé est dans la paroisse est l'allié de la famille, cette structure contraignante de laquelle le jeune célibataire mâle, pour quelques années s'échappe. Même mariés les hommes se retrouvent en porte-à-faux en raison de leur fréquentation au cabaret abri par excellence de liberté des hommes »*
>
> Philippe Boutry (1986) *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris : Cerf, « Histoire », p. 525

Je passe également sur l'aspect sûrement le plus connu de cette époque : l'anticléricalisme masculin avec sa véritable contre-culture qui s'élabore autour de la Libre Pensée et parfois des rites laïques comme ceux des loges (masculines) maçonniques.

II. Du tournant du siècle à Vatican II, un premier rééquilibrage ?

Revenons maintenant à notre vignette initiale de la JOC de l'entre-deux-guerres. Elle témoigne à mon sens du moment où pour des raisons pastorales a surgi au sein du catholicisme une prise de conscience que l'attelage prêtres/femmes pieuses était de plus en plus inapte à transmettre la foi. Surtout que cette période est marquée par l'essoufflement d'un catholicisme au féminin.

L'expulsion des congrégations religieuses conséquente de la loi de 1901 sur le droit d'association, peut être pris comme un moment charnière. La féminité religieuse n'est pas suffisante pour maintenir dans la société le tissu conjonctif chrétien. Il faut dire que l'ouverture des nouveaux horizons scolaires pour les filles a pu également jouer. À partir de la loi Camille Sée (1880) qui ré-organise l'enseignement secondaire public féminin, les filles de la bourgeoisie peuvent accéder au baccalauréat, à l'agrégation et au professorat, bientôt, même si cela est extrêmement timide, aux différentes études supérieures. Les meilleurs éléments féminins de la petite bourgeoisie ou de la paysannerie n'ont pas forcément besoin d'entrer dans les congrégations religieuses pour s'accomplir institutrices et peuvent espérer, via le primaire supérieure, intégrer les Écoles Normales. De nouveaux secteurs professionnels s'ouvrent également avec les emplois du tertiaire dans les bureaux ou le secteur de la comptabilité. Les religieuses elles-mêmes inquiètes lancent à ce même moment une politique de professionnalisation de leurs novices et leur demandent de passer les diplômes ad hoc d'assistantes sociales et d'infirmières.

Avec la scolarisation féminine, ne serait-ce que primaire, c'est toute une partie de la piété, très sensible et peu articulée à une approche raisonnée, qui apparaît inapte à répondre aux difficultés du catholicisme dans le monde moderne. Voici un extrait d'une lettre publiée dans un bulletin de liaison d'œuvres de piété mariale par un prêtre inquiet de la qualité pastorale des Enfants de Marie :

« Pour ne parler que des enfants des congrégations d'Enfants de Marie, n'est-il pas vrai qu'au lieu de donner à leurs membres une forte formation intellectuelle [...] on a fait jouer trop exclusivement les ressorts du sentiment et du cœur ? [...] Il n'a guère été adopté comme plan de défense que [...] la fuite tactique purement négative [...] N'aurait-il pas fallu par dessus tout faire des jeunes filles instruites de leur religion, renseignées sur les objections courantes et capables de les réfuter lorsqu'elles se présenteraient, dressées pour cet apostolat, des jeunes filles conscientes en un mot » (Nous soulignons)

Cité par Jacqueline Roux (1995) *Sous l'étendard de Jeanne : les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris : Cerf, « Histoire religieuse », 266 p.

On voit clairement ici un prêtre inquiet de l'inculture des jeunes filles en matière religieuse qui éconduit l'image du catholicisme comme religion de femmes béates et superstitieuses...

Pour endiguer la fuite des fidèles, deux moyens ont été alors valorisés et qui ont fait évoluer le genre catholique. Le premier c'est d'abord le formidable essor des mouvements de laïcs qui renouvellent le monde plus classique des patronages en faisant émerger des catholiques, hommes et femmes, plus autonomes et mieux formés, n'appartenant pas seulement aux milieux sociaux supérieurs. Il s'agit bien entendu du scoutisme, importation réussie de l'invention d'un aristocrate anglican Lord Powel, et dont le modèle para-militaire n'empêche pas l'organisation au féminin avec les guides, des mouvements de jeunesse de l'Action catholique spécialisée (JOC-F, JAC-F, JEC-F, JIC-F, JMC) puis leurs pendants adultes (LOC, LAC, etc.), les Ligues féminines qui se maintiennent et les diverses unions diocésaines d'œuvres générales. Ces différents mouvements, même s'ils n'organisent jamais de manière mixte, proposent une formation de qualité et de contenu plutôt égaux à leurs membres par le biais de journées ou sessions d'études, de récollections, etc.

Des recherches en cours portent sur les transferts et la recomposition du genre induits par ces mutations sociales. J'offre ainsi à votre connaissance, une citation extraite d'un rapport d'une « enquête-campagne » de la JOCF de 1954 :

Enquête campagne de la JOCF (1954), Archives départementales des Hauts-de-Seine, Nanterre ; 45 J.

« Si elle est fille de Dieu par la grâce, dans la mesure où elle est membre vivant du Christ, la jeune travailleuse continue ce qu'a fait Jésus à Nazareth. À travers elle, c'est l'Esprit de Dieu qui s'empare de l'étoffe qu'elle coud, du fil qu'elle enroule, des chiffres qu'elle aligne, des légumes qu'elle épluche [...] Sa machine, son bureau, sa table de cuisine deviennent l'autel sur lequel elle s'associe à la messe qui se dit quelque part dans le monde à cette heure-là et dans laquelle le Christ continue à s'offrir au Père pour lui offrir tout le travail de l'humanité, lui demander pardon pour tous les péchés [...] » (p. 11)

La Vierge Marie si elle reste présente dans les modèles proposés aux jeunes filles n'est plus la référence unique et absolue, le Christ; dans le sillage des écrits de Thérèse de Lisieux qui se sont alors très populaires, revient en force. Le Christ est ici très clairement sacerdotal puisqu'il est celui qui s'offre sur l'autel de la messe en sacrifice mais la jeune fille n'est pas limitée dans sa vie de baptisée à l'espace domestique et maternel, son travail à l'atelier peut également devenir sanctifiant. Il faut rappeler que la JOC et l'ACO militaient encore dans l'entre-deux-guerres pour un retour des femmes au foyer, il s'agit donc d'un long et imperceptible déplacement qui s'opère. La figure de Marie, vierge et épouse, si elle est toujours convoquée n'est plus omniprésente, la foi féminine peut se réapproprier des qualité du genre masculin à travers la figure du Christ. Globalement, dans les milieux militants, le baptisé devient une figure théologique plus neutre englobant hommes et femmes dans un projet commun.

L'autre aspect de la recomposition du genre, qui va de pair avec l'innovation pastorale, c'est bien entendu la revalorisation grandissante de la spiritualité conjugale. On prend souvent comment date charnière 1930 et l'encyclique de Pie XI *Castii conubii* - du mariage chaste - qui marque une réappropriation par les couples eux-mêmes de la théologie du sacrement du mariage à travers les groupes de préparation aux fiançailles par exemple. L'implicite très catholique d'une supériorité de l'état de vie religieux ou sacerdotal s'atténue au profit de l'idée d'un couple engagé notamment dans les milieux missionnaires. Si hommes et femmes tendent à avoir une même place dans l'action missionnaire et que l'état de vie sacerdotal n'est pas supérieur à celui conjugal , c'est toute l'économie du genre catholique qui commence à changer et cela bien avant Vatican II (1962-1965).

III. De Vatican 2 à nos jours, un changement lent... et menacé ?

Le second Concile du Vatican a bien entendu placé la question de la promotion des femmes dans la société et l'Église sur le devant de la scène catholique, notamment à travers la notion de « signe des temps ». Durant un petit nombre d'années, alors que les yeux se sont braqués surtout sur les réformes liturgiques ou les nouveaux engagements missionnaires, l'organisation genrée du catholicisme a connu des mutations importantes qui n'ont pas suscité sur le moment des réticences particulières.

Les pères conciliaires en simplifiant la distinction entre ordres mineurs et ordres majeurs ont ouvert la porte à des ministères de femmes : les filles enfants de chœur, la lecture des femmes ou la distribution des saintes espèces dans les assemblées et, sous certaines conditions, la prédication. En recréant le diaconat permanent, des hommes mariés ont pu accéder au sacerdoce ministériel faisant reculer l'idée d'un homme célibataire, le prêtre, comme unique intermédiaire vers le sacré. Néanmoins, Rome a rappelé de manière doctrinale très ferme l'exclusivité masculine et la discipline du célibat dans la définition du sacerdoce catholique. De Jean-Paul II à Benoît XVI, aucun indice ne semble d'ailleurs indiquer une sortie d'un discours qui repose toujours sur les deux mêmes bases intellectuels que sont l'égalité « en dignité » et la « complémentarité ». Ces deux notions permettent surtout d'aménager la spécificité masculine du sacerdoce. On comprend également pourquoi, dans ce mode de raisonnement, un archevêque de Paris peut déclarer à la radio *« Je ne pense pas que la parité est une question au sein de l'Église de France, parce que je ne sais pas ce qu'est que la parité...»* (8 avril 2012). Contrairement à la société civile, le catholicisme ne pense pas qu'il faille promouvoir la parité, c'est-à-dire une distribution égale entre les différentes fonctions d'un groupe social et la composition réelle de la société faites d'homme et de femmes.

1976 *Inter insigniores*

Les trois grands textes romains rappelant l'accès masculin au sacrement de l'ordre.

1994 *Ordinatio sacerdotalis*

Note de la Congrégation de la Doctrine de la foi explicitant Ordinatio sacerdotalis

Néanmoins, l'accès des laïcs à des responsabilités a fait sauter un certain nombre de monopoles cléricaux et masculins sur les sciences religieuses, capitales dans la sens où elles ont trait au contenu rationnel de la foi. Le concile n'a fait là qu'accélérer un mouvement déjà l'œuvre dans les années cinquante et sous le pontificat de Pie XII avec l'élévation du niveau intellectuel des religieuses. C'est en 1953 que les religieuses ont pu accéder à l'Institut Catholique de Paris à des cours de philosophie thomiste, la pierre angulaire de la pensée théologique catholique de l'avant-concile, et d'Écriture Sainte, c'est-à-dire d'exégèse. Cette entrée des sœurs dans ce qui était alors un pré carré à la fois masculin et clérical n'est toutefois qu'extrêmement modeste avec une promotion composée de 27 étudiantes, qui, de surcroît, restent séparées des hommes. Quiconque fréquente aujourd'hui le Centre Sèvres ou une « Catho » se rend bien compte de la féminisation des fonctions d'enseignement et de recherche au sein du catholicisme accomplie depuis.

Cette féminisation doit toutefois être nuancée. Elle est tout d'abord davantage vraie au niveau local que romain. À la commission internationale de théologie actuellement en mandat, on compte seulement deux membres, sœur Sarah Butler et Barbara Hallensleben, sur 17 membres, soit moins de 12%. Mais cette féminisation de l'étude des vérités de la foi ne s'est pas liée à la féminisation du droit de l'interpréter de manière normative, comme le possèdent les évêques et le premier d'entre eux le pape. Certes, dans un souci de ré-équilibrage, plusieurs saintes ont été déclarées « docteures » de l'Église : saintes Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne en 1975 par Paul VI, sainte Thérèse de Lisieux en 1997 par Jean-Paul II, Hildegarde de Bingen en 2012 par Benoît XVI. Néanmoins, il faut bien noter que le profil des femmes retenues ne dérogent pas à la perception globale du genre dans la religion catholique. Ces femmes ont davantage des profils de « mystiques », abordant la connaissance de Dieu par une expérience sensible et charnelle, que d' « intellectuelles » ayant produit une œuvre théologique fondée sur la raison analytique.

Si un changement a eu lieu dans les dernières décennies, il ne s'est peut-être pas fait sans un mouvement interne de résistance voire de contestation qui n'est pas sans rappelé ce que les féministes américaines appellent le *« backlash »* ou retour de bâton. Elles désignent ainsi la remise en cause les tendances conservatrices des sociétés occidentales qui tendent à remettre en cause ce qui avait pu paraître comme définitivement acquis dans les années soixante et soixante-dix.

Depuis les années 2000, on assiste ainsi à des polémiques récurrentes en France des polémiques récurrentes en France autour de la question de l'exclusion des filles du service de chœur.S 'adressant à des prêtres polonais en 2007, Benoît XVI a pu affirmer que le « Christ a besoin de prêtres « murs », « virils » et « capables de cultiver une

authentique paternité spirituelle...». La virilité comme qualité sacerdotale reste historiquement paradoxale, dans le sens où le masculin catholique a toujours été un peu mal à l'aise dans le masculin général fondé sur l'exercice de la force, de puissance et notamment sexuelle. Cette virilisation sacerdotale peut passer par une éviction institutionnelle de ce qui de plus en plus perçu comme corrupteur de l'intégrité sacerdotale comme les femmes... et les homosexuels.

L'institution catholique cherche en effet à séparer le sacerdoce masculin de l'homosexualité masculine par une série de normes et de textes réglementaires qui interdisent le sacerdoce aux homosexuels, en 1998 pour la France à travers un texte de la Conférence des Évêques et en 2005 pour l'ensemble des séminaires avec un texte romain. D'après les analystes, cette interdiction mettrait fin à une période plus ouverte où la question se gérait dans les séminaires et les noviciats au cas par cas selon les individus.

La défense d'un bon rapport de genre sous l'évocation de la « nature » ou de l' « anthropologie », pas tant entendue comme l'étude des différentes configurations sociales que la défense de la bonne organisation sociale des rapports de sexe, tend à devenir un élément structurant de la parole du Magistère. L'Église catholique trouverait là un ressource qui la préserve peut-être de la dilution qui peut toucher des groupes confessionnels moins intransigeants (protestants libéraux, anglicans, épiscopaliens). Cela donnerait également des ressources dans la concurrence des groupes évangéliques très mobilisés aussi autour de la défense traditionnelle des rôles sociaux de sexe, il reste toutefois un risque d'établir une coupure forte avec les sociétés sécularisées ou les croyants culturels. En France, ces derniers semblent avoir pris leurs distances avec l'institution, notamment les femmes, surtout depuis l'encyclique *Humanae Vitae* qui a condamné ce qui a pourtant incarné l'acquis des féministes des années soixante, le droit au contrôle des naissances à travers la contraception chimique.

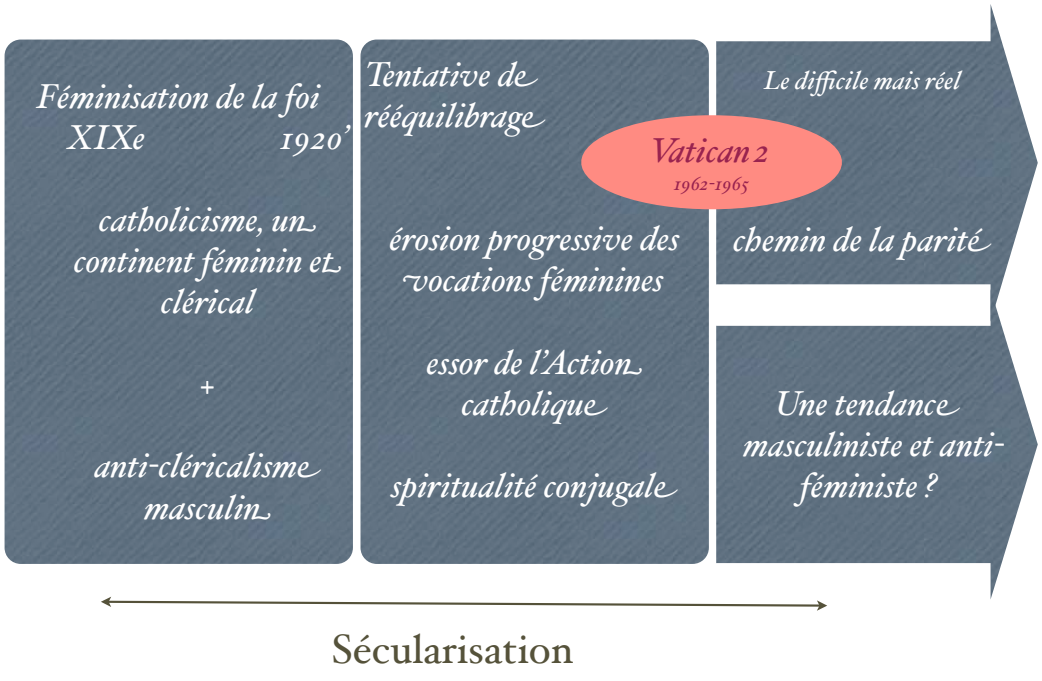

***

Au XIX^{ème} siècle le catholicisme était un continent féminin et sacerdotal, générant un fort anti-cléricalisme masculin. Au XX^{ème} siècle, le genre catholique a commencé à se ré-équilibrer. La coupure entre prêtres et laïcs s'atténue, les hommes laïcs semblent revenir dans le jeu social catholique, la spiritualité conjugale s'y est développée et les femmes acquièrent un peu plus d'autonomie et, timidement, des responsabilités.

Vatican II est l'élément charnière de cette évolution. En 1965, il n'y avait pas de filles enfants de chœur, pas de femmes dans les universités catholiques qui étudiant la théologie ou l'exégèse, à l'exception de quelques religieuses, pas de femmes dans les diocèses ou auprès des évêques d'un pays, ne parlons pas des dicastères de la Curie romaine. Aujourd'hui, des diacres, c'est-à-dire des hommes mariés, et des femmes préparent des couples au mariage, parfois aux baptêmes.

Le genre catholique évolue donc et continuera sûrement d'évoluer en dépit des discours d'une institution qui veille à se présenter comme immuable, mais n'est-ce pas là le propre d'une institution ? Aujourd'hui néanmoins, une tendance de résistance tenace se fait jour, sûrement en raison de la vigueur de la sécularisation et de la peur de la dilution dans une modernité déstabilisante. Elle passe par la ré-organisation masculine de la liturgie, le maintien de l'exclusivité mâle sur le sacerdoce ainsi que de la discipline du célibat, et, de plus en plus, par le refus net de l'émancipation symbolique puis civique des minorités sexuelles qui, à sa manière, trouble la différence des sexes.

Il est délicat de se prononcer sur le terme de cette évolution. Il est évident que l'avenir dépend du discernement qu'opéreront les catholiques eux-mêmes et leurs pasteurs. Il n'y a pas de raison pour que le catholicisme, en tant que voix particulière du christianisme, ne trouve pas les ressources nécessaires pour élaborer des rapports justes, respectueux et équilibrés entre hommes et femmes, genre et sexualité, majorité et minorité sexuelles.

Anthony FAVIER

IV. Références citées (dans l'ordre du propos)

- Le dossier « Question de genre(s) » de *Témoignage chrétien*, n° 3483, mars 2012.
- HÉRITIER, Françoise (1996) *Masculin-Féminin, la pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob, 322 p.___ (2002) *Masculin-Féminin, dissoudre la hiérarchie*, Paris : Odile Jacob, 443 p.
- FOUILLOUX, Étienne (1995) « Femmes et catholicisme contemporain », dans *Clio, Femmes, Histoire et société*, 2, adresse Internet : http://clio.revue.org/498
- LANGLOIS, Claude (1984) *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à Supérieures majeures au XX^{ème} siècle*, Paris : Cerf, 776 p.
- AIRIAU, Paul (2007) « Le prêtre catholique : masculin, neutre, autre ? », dans RÉVENIN, Régis (éd.) *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris : Autrement, pp. 192-207.

- BOUTRY, Philippe (1986) *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris : Cerf, 706 p.
- ROUX, Jacqueline (1995) *Sous l'étendard de Jeanne : les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris : Cerf, 266 p.
- BÉRAUD, Céline (2007) *Prêtres, diacres laïcs. Révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris : Presses Universitaires de France, 351 p.